

[Text]

Dr. Monton: The main product we buy is acetate filament from Drummondville. We buy the acetate with a special formula we developed when I was still in charge of the division, which is reasonably comfortable for Monterey, based on raw materials priced in the United States, adjusted for a number of things, including duty. Essentially, we pay for the duty coming in.

In polyester we were in a similar situation when polyester protection was discontinued at Millhaven. The government did help us, in that the polyester textured filament yarn duties were removed.

In terms of spun yarns, we buy them mostly from DT. I don't know how they price it, but we feel we pay a fair price. We are not completely happy with the cost of raw materials, but in total it is not a major negative factor for us because of the things we have been able to develop and because of some assistance from the government.

• 1125

Ms Charron: From the point of view of import dependability of raw materials, I would just like to add that for Dominion Textiles the main raw material is cotton fibres. Cotton is not available in Canada. It is not grown here, and it will never be, so we strictly rely on outside sourcing for that. The rules of origin are drafted in such a way that for the manufacturing of yarn in Canada we are restricted, or will be restricted, to source our cotton in the United States. We have, thank God, the TRQ, which will allow us to price our cotton from a competitive point of view world-wide. We depend as much as the apparel industry on outside sourcing for our raw material.

Mr. Heap: The unique rules of origin applied to the industry generally apply to the textile as well as the apparel. You can't buy cotton under NAFTA except from within North America.

Ms Charron: That's right, but we have the TRQ, which will allow us certain quantities.

Mr. Heap: I have two further questions, but because of my time limitation I will just make it a comment and a request perhaps for further information later.

On page 9, as Mr. Barry pointed out, there is an increase in the export as a percentage of shipments, but it seems to me that part of that increase is simply the balance of the decrease of shipments. That is to say, they are down from 7 and 7 to 6 and 4 and 4. Nevertheless, it is still good, evidently, from all our points of view, that there was still an absolute increase, as well as the relative one. I would be interested, not in detail now because of my limit of time, to learn more about the reasons for the increase, and how the increase was obtained.

My main question concerns the one that was raised by the previous witnesses. If Canadian tariffs on textiles that are used in the apparel industry but not made in Canada were lowered, how would that affect the Canadian textile industry?

[Translation]

M. Monton: Nous achetons surtout du filament d'acétate de Drummondville. C'est un acétate de formule spéciale que nous avons mis au point au moment où j'étais chef de la division. Son coût est relativement acceptable pour Monterey, d'après le prix des matières premières aux États-Unis, rajusté pour tenir compte d'un certain nombre de choses, notamment des droits de douane. Nous payons essentiellement pour les droits à l'importation.

Quand au polyester, nous nous sommes retrouvés à peu près dans la même situation quand la production a cessé à Millhaven. Le gouvernement nous est venu en aide à ce moment-là, en supprimant les droits de douane sur le fil de polyester texturé.

En ce qui concerne les filés, nous les achetons surtout à DT. J'ignore comment le prix en est fixé, mais il nous apparaît raisonnable. Nous ne sommes pas parfaitement satisfaits du coût des matières premières, mais dans l'ensemble, cela n'a pas d'impact négatif à cause de ce que nous avons réussi à faire et parce que le gouvernement nous a un peu aidés.

Mme Charron: Du point de vue de notre dépendance envers les matières premières importées, je tiens à ajouter que la principale matière première de Dominion Textiles est la fibre de coton qui est introuvable au Canada. Le coton ne pousse pas ici et ne poussera jamais. Nous devons donc nous approvisionner obligatoirement à l'étranger. Les règles sur l'origine des matières premières sont rédigées de façon telle que, pour fabriquer du fil au Canada, nous sommes obligés, ou nous le serons, d'acheter notre coton uniquement aux États-Unis. Dieu merci! Il y a les CT qui nous permettent de demander pour notre coton un prix compétitif à l'échelle internationale. Tout comme l'industrie du prêt-à-porter, nous devons nous procurer nos matières premières à l'étranger.

M. Heap: Les règles d'origine qui s'appliquent à l'industrie en général valent autant pour les textiles que pour le prêt-à-porter. Aux termes de l'ALÉNA, vous ne pouvez acheter du coton qu'en Amérique du Nord.

Mme Charron: C'est vrai, mais il y a les CT qui nous permettront d'en acheter certaines quantités.

M. Heap: Je veux poser deux autres questions, mais faute de temps, je me contenterai de faire un commentaire et de demander qu'on me fasse parvenir des renseignements plus tard.

À la page 9, comme l'a souligné M. Barry, on indique une hausse des exportations en pourcentage des livraisons, mais j'ai l'impression qu'une partie de cette hausse est simplement équivalente à la diminution des livraisons. Autrement dit, on est passé de 7 à 7 à 6 et 4 et 4. Néanmoins, et à tout point de vue, c'est quand même bien qu'il y ait eu un accroissement absolu aussi bien que relatif. Je voudrais bien avoir des détails—pas maintenant, car je n'ai plus assez de temps—sur les raisons de cette augmentation et sur la façon dont on l'a calculée.

La question qui m'intéresse surtout découle de ce qu'ont souligné les témoins qui vous ont précédés. Si l'on diminue les tarifs canadiens sur les textiles fabriqués à l'étranger qu'utilise l'industrie du prêt-à-porter ici, quel effet cela aura-t-il sur l'industrie canadienne du textile?